

Visite de la section de BTS **A**ssistance **T**echnique d'Ingénieur (**ATI**) du lycée Chevalier d'Eon de la ville de Tonnerre

Jeudi 13 janvier 2022, grâce à un protocole sanitaire rigoureux, le lycée a pu accueillir, 7 élèves de la section de terminale STI2D du lycée Louis Davier de Joigny, en quête d'informations pour leur orientation, ont visité la section de Technicien Supérieur ATI du lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre.

Le planning de la journée :

Le planning a été respecté malgré la densité des interventions :

- Après un petit mot d'accueil du proviseur du lycée et des enseignants de BTS ATI, les élèves ont découvert, par l'intermédiaire d'une étude de cas, une partie du **MÉTIER DE CHARGÉ DE PROJET**.
- Le repas (offert par le lycée) et la visite d'une partie du lycée ont permis une petite pause dans l'étude de cas.
- Ensuite, les anciens diplômés du BTS ATI de Tonnerre sont venus présenter ce qu'ils sont devenus (études post BTS, emplois, conditions de travail, salaires ont été abordés).
- Pour terminer l'étude de cas, les élèves ont simulé une réunion comme l'aurait fait un chargé de projet avec les décideurs de son entreprise.
- La journée s'est terminée par un petit débriefing.

Une étude de cas concrète :

L'entreprise de cosmétique, dont nous faisons partie, va être prochainement dans l'incapacité de répondre à la demande de ses clients. En effet, l'évolution croissante des ventes va dépasser les capacités du moyen de production.

Le technicien supérieur ATI chargé du projet (l'élève en immersion) devra prévoir la solution (solution technique et économique) permettant de résoudre ce problème et, surtout, vérifier la rentabilité de la solution proposée.

Il présentera ensuite, en réunion, son travail afin d'éclairer les décideurs de l'entreprise quant au bien-fondé de l'investissement à faire.

Parmi les différentes solutions envisagées pour répondre au problème technique, les élèves ont abordé les notions suivantes :

- Mise en place d'une nouvelle chaîne de production de flacons de cosmétique impliquant une réorganisation des moyens de production dans l'entreprise ;
- Instauration d'horaires de production différents (3 / 8) ;
- Sous-traitance d'une partie de la production.

La solution retenue consiste à acheter et implanter une nouvelle ligne de production en parallèle de celle déjà existante.

Cette solution entraîne des contraintes qu'il faut anticiper par :

- des mesures dans le local pour implanter au mieux les nouveaux moyens de production (gestion de flux de matière) ;
- le choix de l'implantation des sources d'énergies (électrique et pneumatique) ;
- la planification de la réorganisation de l'atelier ;
- la préparation du stock de produits pour la continuité de service.



L'étude serait incomplète sans le calcul du coût lié à l'investissement et la réorganisation de l'atelier et la recherche du retour sur investissement.

Pour terminer l'étude de cas, les élèves ont simulé une réunion avec les décideurs de l'entreprise :

- le Directeur des Ressources Humaines (DRH) (un ancien étudiant) ;
- le Comptable (le professeur d'économie gestion) ;
- le Chef d'entreprise (le Proviseur du lycée de Tonnerre) ;
- le « futur étudiant » jouant le rôle du chargé de projet.



Réunion avec les décideurs

La journée fut bien remplie et les élèves sont repartis dans leur lycée, contents de cette journée.